



Dans le cadre du Programme Européen LEONARDO DA VINCI

Le porteur du projet est la MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

Le projet s'adresse à des jeunes à la recherche d'un emploi, ayant quitté le système scolaire avec ou sans l'obtention d'un diplôme et qui souhaitent :

- approfondir leurs compétences professionnelles correspondantes à leur formation, par un stage de 8 à 16 semaines, dans une entreprise en Europe
- améliorer leurs compétences linguistiques
- développer leur autonomie et leur adaptabilité à l'emploi

Il convient de privilégier des jeunes les plus démunis mais motivés qui sans un soutien logistique et financier seraient dans l'impossibilité totale d'effectuer une mobilité en Europe.

Les pays d'accueil retenus sont : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Irlande, la Finlande, l'Espagne, l'Italie, la Croatie, la Lituanie et la Hongrie.

Les partenaires de ce programme sont :

- les Missions locales des Yvelines
- le Rectorat de Versailles,
- Espace Emploi International,
- Itinéraire International

Le Conseil régional Ile-de-France ainsi que la Fondation Solidarité Société générale soutiennent financièrement ce programme.

De plus, une demande auprès du Conseil Général des Yvelines est en cours.

Les partenaires du monde économique en France et en Europe sont sollicités :

- pour leur expertise au niveau des compétences à acquérir
- pour leurs relations avec d'autres entreprises en Europe susceptibles d'accueillir des jeunes pour un stage de 8 à 16 semaines selon les cas
- pour une éventuelle contribution financière, afin de compléter la bourse européenne pour les plus démunis.

Les jeunes peuvent obtenir le passeport européen "EUROPASS-MOBILITE" qui atteste des compétences professionnelles acquises au cours de la mobilité.

La Maison de l'Europe des Yvelines, assure en collaboration avec la Mission locale de Versailles la coordination de l'ensemble du projet.

A ce jour, près de la moitié des jeunes bénéficiant de la bourse Leonardo est en stage en Irlande. Les autres candidats effectueront une préparation linguistique et culturelle de deux mois et partiront en septembre.

Il conviendra de valoriser cette expérience et d'en faire une large information, ceci afin de provoquer d'autres ambitions et de montrer le véritable intérêt d'une mobilité professionnelle réussie en partenariat avec les entreprises s'étant inscrites dans l'accueil des stagiaires.

Un deuxième projet visant à donner une suite à ce programme a été déposé début 2009 à l'Agence EUROPE EDUCATION FORMATION FRANCE.

Il s'agit de réagir face à l'échec de certains jeunes et de leur redonner confiance, il s'agit également d'intégrer dans les entreprises des jeunes mieux formés à des postes nécessitant la maîtrise d'une seconde langue et des jeunes qui ont aussi fait preuve d'autonomie, de détermination et d'adaptabilité.